

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection		
TINA BRASSEUR	2018000			Le 09 septembre 2021		
Nom de l'établissement				Numéro d	e téléphone	
LA P'TITE ECOLE				(506) 476-4416		
Adresse						
102 Confederation Avenue New Maryland NB E3C 1E5						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Jennifer Godin			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		èglement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;		9(2)(a)	a) 09 sept. 2021		09 sept. 2021	
Observé des lingettes de Lysol sur le comptoi être accompagné par l'exploitante, par contre, L'exploitante les a verrouillés au moment de l'	tous les prod					
Commentaires généraux						
Les enfants venaient de terminer une activité artistique lo	rsque je sui	s arrivé.				
L'exploitante était observée en train d'utiliser des chansor pendant les périodes de transition. L'exploitante était atte toujours être par terre jouer avec eux.						
L'établissement offre un environnement accueillant. Il y a peuvent jouer et qui est disposé sur des étagères basses			l avec l	equel les e	enfants	
original signé par Jennifer Godin		Le 09	e septe	mbre 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Dat	te				
original signé par Tina Brasseur		1 0 00) conto	mbro 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Dat		seple	mbre 2021		
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						